

18 - L'ADN des organismes membres du CRADI



Synthèse des propos émanant des questionnaires et de la journée de réflexion du 26 octobre 2021

Le premier exercice fait sur la base de questionnaires détaillés a été pratiqué par 5 ou 6 OC. Deux sur les 6 étaient des OC focus familles, les 4 autres OC davantage orientés sur les personnes et parmi les membres les plus récents du CRADI (les plus porteurs de changement).

Le travail effectué lors de la journée de réflexion rassemblait 18 OC, avec une répartition assez semblable, 8 OC focus familles, pour 10 focus personnes. Ici, le travail était beaucoup plus synthétique, sur la base de discussions entre les participants, avec moins de détail dans le questionnement. Certains points n'ont carrément pas été discutés.

On note la très grande concordance des informations et points de vue entre les deux exercices, l'un apportant beaucoup de précisions, l'autre une vision globale et quelques points supplémentaires émergeant spontanément. La première différence vient du fait qu'en discutant entre eux, les OC ont clairement pointé les éléments qui les séparent totalement du RSSS, et ce parce qu'ils tentaient d'expliquer les fondamentaux de leur identité, chose qui n'était pas possible de faire en empruntant la voie des questionnaires. La deuxième différence émane des effets du travail sur l'intégration sociale, qui finit par teinter assez profondément les OC en DI-TSA en faisant ressortir la sensibilisation et les pratiques d'intégration comme des caractéristiques; le rapport à la communauté s'en trouve modifié et amplifié.

Nul doute que les OC du CRADI se revendiquent avant tout de l'action communautaire autonome :

Les OC du CRADI se reconnaissent dans les caractéristiques formulées il y a 20 ans dans la politique de l'action communautaire autonome : enracinement dans la communauté, lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la discrimination, acteur de développement économique et social et vecteur de transformations, perspective globale des problématiques, prévention et action sur les causes, lieu de réflexion et de vie démocratique, axé sur les nouvelles problématiques, de nouvelles approches, instance qui développe une influence, un pouvoir, reconnu pour son expertise .

Pour les OC du CRADI, **l'enracinement dans la communauté** est non seulement **le fait que l'OC soit créé par la communauté qui vit le problème**, ici les familles de personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un TSA, et les personnes qui ont un intérêt pour elles, mais aussi **tous les liens entre l'OC et sa communauté environnante**. Les organismes du CRADI ont davantage ressemblé à un groupe d'intérêt, puisqu'ils rassemblaient non un quartier, une communauté au sens géographique et social du terme, mais plutôt des groupes d'individus et de familles reliés par la déficience et par les organisations publiques spécialisées qui leur étaient dédiées (notamment les écoles spécialisées, et les CRDI-TSA). Avec le temps, l'enracinement dans la communauté signifie de plus en plus un ensemble de liens qui unissent ces groupes à leur communauté environnante, quartier, voisinage, autres OC locaux, services publics locaux, essentiellement municipaux. Ceci dénote un profond changement qui est, selon nous, la conséquence du désengagement des services publics, mais aussi le fruit d'un patient travail d'intégration sociale qui vise à relier les personnes à leur communauté proche. En conséquence des OC mieux implantés dans le tissu social et identifiés à des quartiers. Si cela a longtemps été réservé aux OC du Sud-ouest et de l'Ouest dont la vie locale est très bien circonscrite, on voit maintenant apparaître une identification OC-territoire dans Ahuntsic, Villeray, dans le centre-ville et dans Saint-Michel, des quartiers où les OC du CRADI ont pénétré de façon significative. En parallèle, subsistent encore des OC dont la majorité des liens se centrent sur des établissements en DI-TSA et dont les partenaires sont davantage institutionnels.

L'enracinement dans la communauté signifie aussi désignation des problèmes et des besoins par les initiateurs des OC. Dans le cas de la DI-TSA, il est clair que les OC se sont créés et multipliés au sortir de la désinstitutionnalisation, avec l'idée d'inclure des personnes jusque là ostracisées, de sensibiliser leur entourage à leur existence et leur intégration, de défendre leurs droits et finalement de dispenser certains services complémentaires à ceux que les réseaux publics étaient en train de mettre en place. D'emblée, ces OC se posaient en **deuxième filet de sécurité et en vigie**, derrière un réseau de services publics en création, censés être un solide filet de sécurité. A aucun moment, les OC n'ont cherché à endosser la responsabilité du RSSS; ils ont même cédé au RSSS les services qu'ils assumaient. Ils attendaient que les services se mettent en place. Et se sont contentés de voler au secours de leurs membres, toujours ponctuellement. Ils se sont mis dans une **situation de complémentarité**. C'est parce que le RSSS a décidé de modifier son fonctionnement, redéfini l'organisation des services, cherché des partenaires pour se substituer partiellement à lui et limité sa croissance que les OC sont pris à revisiter leur position. L'expérience des dernières années, en dévoilant les mauvais côtés de cette réorganisation et les difficultés d'établir un réel partenariat avec le RSSS, contribue à éloigner les OC de toute envie de travailler avec lui ou en son nom. En voulant se distinguer du RSSS, les OC sont conduits à redéfinir leur identité. Rien

n'indique pour l'instant qu'ils veulent définir leur mission autrement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

La lutte contre la pauvreté, mais surtout l'exclusion et la discrimination est une caractéristique majeure à laquelle s'identifient très bien les OC du CRADI. D'une part, ils récupèrent dans leur filet, tous ceux qui n'ont pas trouvé les services tant attendus du RSSS ainsi que ceux que les services publics ont parfois détériorés ou menés dans une impasse, notamment le réseau scolaire. En leur donnant des services, ils leur épargnent une dérive encore plus grande, c'est pourquoi beaucoup de membres y trouvent un refuge qu'ils apprécient, avec le risque de rester tout de même en marge de la société. D'autre part, ces OC se consacrent dans des projets d'intégration sociale avec divers partenaires, non sans difficulté, pour justement créer des passerelles pour ceux qui devraient pouvoir fonctionner comme des citoyens à part entière. Le chemin est long, les OC du CRADI s'identifient très bien à la cause de l'exclusion et la discrimination.

La perspective globale des problématiques : clairement les OC sont en réaction avec la vision très morcelée des services et des interventions du RSSS ainsi qu'avec la recherche de l'efficacité à tout prix qui exige de faire vite en atteignant des résultats durables. Ils décrivent le fait de travailler des objectifs l'un après l'autre sans liens les uns avec les autres. Si la perspective globale des problématiques et des interventions, incluant la prévention distinguait déjà le communautaire autrefois, la situation actuelle ne fait que rendre encore plus évidente les différences entre les RSSS et les interventions des OC. Ces derniers font de la place à une intervention plus globale, répondent à plusieurs besoins, n'ignorent pas ceux qui n'ont pas été exprimés et prennent le temps. Il s'ensuit un sentiment de continuité et de confiance autrement plus solide que le passage rapide des épisodes de services avec des intervenants qu'on n'a jamais eu le temps de connaître. Les OC sont d'ailleurs des champions de travailler plusieurs objectifs à l'intérieur d'une même activité et de répondre à plusieurs besoins à l'intérieur d'un même projet.

Nouvelles problématiques, nouveaux besoins, approches différentes. Cantonnés dans la complémentarité des services, les OC pouvaient se décrire comme répondant à d'autres besoins que le RSSS, et souvent avec d'autres approches, dont les nombreuses interventions en groupes. Alors que le RSSS fait du 1 à 1, les OC misent sur la participation à des activités par le groupe, sur l'apprentissage « live » en interaction avec d'autres. Les OC ont aussi poursuivi des styles d'intervention que le RSSS a délaissés notamment en stimulation précoce pour les enfants en maintenant des groupes d'apprentissage. Ces mêmes OC ont aussi gardé le modèle des résidences communautaires d'habitation que les CRDITSA ont également abandonné. Plusieurs OC ont innové en proposant des interventions, souvent dans le champ des services sociaux, mais aussi dans d'autres, en avançant des projets dont la majorité est tournée vers l'intégration sociale, là où le RSSS a cessé d'intervenir. (ex. : l'intégration des enfants en service de garde, formation et intégration professionnelles de jeunes artistes dans le monde des arts, logement

autonome dans la communauté, pratiques d'intégration de personnes ayant des déficiences sévères et profondes, etc.). Il est probable que la stagnation du RSSS en matière d'intégration et de services, ait conduit les OC à chercher des solutions ailleurs en faisant eux-mêmes. Ceci a pour effet que les OC sont de plus en plus à donner des services qui sont du mandat du RSSS, avec des approches différentes certes, mais à lâcher le seul terrain de la complémentarité.

Les OC sont unanimes à déclarer qu'ils ont beaucoup plus de flexibilité pour s'engager dans des approches et projets nouveaux que le RSSS : Plus de créativité, moins de rigidité.

Expertise et champ de compétence :

Les OC n'ont aucun doute sur le fait qu'ils ont développé une expertise dans le champ de la DI ou des TSA, ou dans des problématiques particulières. Ils ne se gênent pas pour l'annoncer. Il est vrai aussi que les divers réseaux font appel à eux notamment quand il s'agit de formation. De plus en plus investis dans les services, les OC ont de plus en plus de personnes à leur emploi qui ont de solides formations, les rendant aussi qualifiés que les intervenants du RSSS.

Ces 5 caractéristiques sont celles qui sont le plus mentionnées par les OC pour les décrire.

| | |
|---|----|
| L'oc est enraciné dans la communauté | 12 |
| L'OC est un lieu d'éducation populaire | 3 |
| L'OC lutte contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale | 12 |
| L'OC est un acteur de développement économique et social et de changement | 7 |
| L'OC a une vision globale des problématiques | 9 |
| L'OC est axé sur la prévention | 2 |
| L'OC se caractérise par son aspect innovateur et créatif | 11 |
| L'OC est un lieu de discussion et un espace démocratique | 5 |
| L'OC est un lieu de défense collective des droits | 2 |
| L'OC est une instance qui a développé un pouvoir, qui a un rôle influent | 2 |
| L'OC est reconnu pour son expertise dans son domaine ou dans les problématiques touchant les personnes ayant une DI ou un TSA | 11 |

Les autres caractéristiques n'ont pas pu être abordées lors de la journée de réflexion. Elles ont aussi celles qui avaient reçu le moins d'adhésion chez les OC qui avaient répondu aux questionnaires. Elles ne sont pas pour autant absentes et les OC ont de quoi dire à ce sujet. Nous référons le lecteur aux compilations des questionnaires.

L'éducation populaire fait-elle toujours partie de l'ADN des OC, ceux du CRADI en particulier?

Un peu d'histoire pour mieux comprendre. :

L'éducation populaire, avec son symbole le plus marquant, le développement du pouvoir d'agir (empowerment), a été l'une des plus puissantes forces du milieu communautaire des années 80. Elle permet aux personnes exclues de reprendre le contrôle de leur vie, à un niveau personnel, communautaire ou collectif. Elle est aussi l'assise de la défense collective des droits. Si l'éducation populaire est plus associée à des causes réunissant des quartiers, des communautés géographiques, elle s'étend aussi à des groupes marginalisés et vise leur autonomie et leur émergence comme groupe. Davantage des groupes d'intérêts certes, mais répondant à des besoins réels. Pour le CRADI qui est né au moment de la désinstitutionnalisation, le développement du pouvoir d'agir s'est rapidement cristallisé autour de la défense collective des droits : droit de recevoir des services, droit d'être inclus dans la société. Parallèlement, l'éducation populaire prenait sa place dans les OC focus personnes, autour de l'acquisition de compétences, de la quête d'autonomie, et du droit à faire des choix, un empowerment plus individuel, qui a permis l'émergence des OC focus personnes aux côtés des OC familles.

Avec la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome (2003), l'éducation populaire a été reconnue comme implicite dans tous les organismes et financée à même le financement global de l'OC. Un implicite qui était évident pour les groupes communautaires, mais beaucoup moins pour les acteurs du RSSS, qu'ils fussent intervenants ou gestionnaires. L'éducation populaire ne fait pas partie des approches du RSSS.

Avec les modifications successives de la LSSSS (2005 puis 2015), le RSSS cherche à faire des OC des partenaires pour donner les services dont il a la responsabilité, le considérant dans une optique de partenaire sous-traitant. L'éducation populaire est encore moins dans son champ de vision.

L'environnement sociopolitique économique qui prévaut depuis les années 2000 n'épargne pas les OC et affecte clairement leur travail sur le pouvoir d'agir que ce soit à un niveau individuel, communautaire ou collectif. En plus ils sont sollicités pour donner des services à la place du RSSS ou carrément en son absence.

Il y a une cohérence entre les réponses aux questionnaires et les propos issus de la rencontre de réflexion; elle va dans le sens d'une **diminution de l'éducation populaire ou peut-être d'une dilution**. C'est-à-dire qu'elle est présente dans la forme et dans le

fond dans les OC, mais pas toujours clairement identifiée à une composante intrinsèque. Et certains OC ne l'identifient pas comme importante.

Par ailleurs, les OC distinguent 3 niveaux : le niveau individuel qu'ils pratiquent tous d'une façon ou d'une autre, un aspect collectif qui relève plus de la sensibilisation aux communautés « extérieures » (éduquer les autres), et l'éducation populaire qui conduit à la défense collective des droits d'un groupe ostracisé.

Au niveau individuel, l'éducation populaire vise autant les personnes que les familles, mais elle se remarque plus facilement dans les activités déployées par les organismes qui donnent des services aux personnes; pour ces dernières, on est attentif au développement de leurs compétences et de leur autonomie, également à la faculté de faire des choix et de conduire leur vie de façon autonome. Pour les familles, on nomme tout de suite leurs limites en termes de temps et d'énergie; on vise plus de les rassembler pour des partages d'expériences et de « recettes » pour mieux vivre le quotidien. Les OC favorisent une approche de groupe pour le développement de l'empowerment individuel.

Pour ce qui est de **l'empowerment communautaire**, celui-ci est limité par deux aspects : pour les personnes, contribuer à la vie de l'OC est important, intéressant, mais pas toujours possible pour ce qui est des structures formelles. Les OC privilégient davantage des formes de regroupement et de consultation qui sont plus à leur portée. Mais leur opinion compte. Pour ce qui est des familles, le peu de temps disponible met un frein à leur contribution à la vie des OC. Toute contribution est bienvenue, mais les OC sont très modestes dans leurs attentes; évidemment, cela contribue à ce que les familles se comportent plus en consommatrices qu'en militantes.

Pour ce qui est de **l'empowerment collectif**, les OC sont vigilants et proactifs pour la participation des personnes ayant une DI ou un TSA à la vie de la collectivité. Ils y consacrent des activités et de l'investissement. Ceci est en lien avec l'enracinement dans la communauté dont nous avons parlé et avec leur vision d'intégration sociale.

L'empowerment collectif est en lien avec **la sensibilisation** que les OC relient à leur influence sur les communautés (ex. : activités d'animation dans les arrondissements, utilisation des instances de la ville et de ses espaces pour des activités, implication dans les écoles, les restaurants, etc.) et avec **la défense individuelle et collective des droits** que certains organismes essaient de maintenir (informer les personnes sur leurs droits, les recours, les services connus ou inconnus, l'accès aux services, travail autour des plaintes et mobilisations).

On trouvera dans la compilation détaillée des questionnaires, ce que font concrètement les OC pour favoriser toutes les formes d'empowerment. On peut voir que ce travail est plus intense dans les OC qui s'occupent des personnes; les activités habituelles s'y prêtent tout à fait; d'autre part le travail sur le pouvoir d'agir requiert du temps, ce qui fait que les

OC sont les instances tout à fait appropriées pour faire ce travail, alors que cela est tout à fait impossible pour ce qui concerne les familles.

Enfin les OC nomment **de nombreux obstacles au développement du pouvoir d'agir** : les capacités réduites de certains membres, notamment ceux avec DI ou TSA sévère , le manque de temps des familles, le manque de ressources humaines dans les OC (les financements non récurrents ne favorisent pas l'éducation populaire qui est un long processus); la non-reconnaissance de l'éducation populaire par le RSSS et sa segmentation des services; la pression exercée sur les familles lorsqu'elles font de la dcd (il faut faire face à des instances fermées); la difficulté pour certaines familles de laisser s'affirmer l'autonomie de leurs fils et filles, le long travail d'apprivoisement à faire pour les familles issues de l'émigration.

Compilation des réponses sur 16 OC présents à la rencontre, sur l'importance qu'ils donnent au développement du pouvoir d'agir (où 5 signifie beaucoup d'importance et 1, aucune importance)

Le pouvoir d'agir des personnes :

| | |
|-------|----|
| 5 | 7 |
| 4.5 | 1 |
| 4 | 3 |
| 3.5 | 2 |
| 3 | 2 |
| 2 | 1 |
| 1 | 0 |
| Total | 16 |

11 OC sur 16 (68%) donnent de l'importance au développement du pouvoir d'agir des personnes.

Le pouvoir d'agir des familles :

| | |
|-------|----|
| 5 | 6 |
| 4.5 | 1 |
| 4 | 2 |
| 3.5 | 1 |
| 3 | 4 |
| 2 | 0 |
| 1 | 0 |
| N/A | 2 |
| Total | 16 |

9 OC sur 16 (56%) donnent de l'importance au pouvoir d'agir des familles, un nombre plus bas que pour les personnes.

En conclusion de ce point sur l'éducation populaire :

1- L'éducation populaire et les principes de pratique qui vont avec, dont l'empowerment ne sont pas partagés par tous les OC, certains en étant même assez éloignés, même si les OC énoncent assez clairement les avantages liés à l'éducation populaire : l'idée que l'éducation populaire est un moyen d'apprendre dans l'action ce qui n'a pu être appris antérieurement. Elle débouche sur des savoirs, des compétences, de nouveaux outils, Elle développe la confiance, l'autonomie et l'intégration dans la communauté. Tout autant d'OC voient l'Éducation populaire comme un moyen de réflexion, de mobilisation pour améliorer une situation problématique.

2- La présence d'une déficience, parfois sévère est un obstacle important dans le développement de l'empowerment.

3- En ce qui concerne les personnes, les OC créent des activités propices à l'empowerment et respectent l'ABC de l'éducation populaire. Les OC travaillent davantage sur l'empowerment individuel, mais consacrent des formes adaptées aux personnes pour ce qui est de l'empowerment communautaire; et plusieurs travaillent à l'inclusion des personnes dans la collectivité, pensant permettre aux personnes de prendre leur place, et en même temps sensibiliser ces collectivités aux besoins des personnes qui vivent avec une DI ou un TSA. Le pouvoir d'agir individuel est un peu un prérequis pour aller plus loin.

4- Concernant le pouvoir d'agir des familles, il semble important pour tous, y compris les OC dont le mandat vise plus les personnes. Mais on le sent essentiellement centré sur l'information et la possibilité de réunir les familles pour des échanges, discussions. La mobilisation des familles pour défendre leurs droits et ceux de leurs fils et filles reste un défi.

5- Développer le pouvoir d'agir reste un travail exigeant qui rencontre beaucoup d'obstacles et demande du temps. Le développement de l'empowerment, même s'il n'est pas pratiqué de façon égale par tous les OC reste une caractéristique des OC en DI-TSA, particulièrement active pour les OC qui travaillent avec les personnes.

Les OC se caractérisent par leurs liens humains et par leur empathie. Ils constituent des milieux d'appartenance

D'après les membres, **la force du mouvement communautaire est son côté humain et empathique**; caractérisé par son engagement, sa disponibilité, son écoute, et le lien de confiance établi avec les membres. « Les organismes sont en relation avant d'être en intervention; ils sont constitués de gens de cœur ».

Les organismes, de par leur plus petite structure, ont plus de proximité avec les membres, ils prennent le temps de connaître les personnes; ils démontrent un intérêt pour les personnes. Les OC n'ont pas d'obligation d'administrer des programmes à grande échelle, et ont plus de souplesse dans la définition de leurs tâches; ainsi ils sont plus facilement à l'écoute et empathiques.

Le respect et la dignité de la personne font partie de la mission; ils sont des valeurs fondamentales, auxquelles doivent adhérer tous les acteurs de l'organisme, ce qui génère l'empathie dans les relations.

Toutes les instances ont un rôle déterminant dans le climat d'un OC : CA, direction, Intervenants, membres, bénévoles. Il y a des domaines de prédilection à travailler, des outils et pratiques qui sont bien identifiés par les OC pour favoriser des liens de qualité.

Les intervenants du RSSS ne sont pas forcément des personnes dénuées d'empathie, mais le fonctionnement du RSSS, avec ses accès compliqués, ses changements constants, l'instabilité du personnel et ses conditions de délivrance des services qui ne correspondent pas aux besoins des usagers ne permet pas aux intervenants d'avoir un lien empathique avec l'utilisateur.

Le sentiment d'appartenance caractérise aussi le milieu communautaire en général.

Pour **les personnes** ayant une DI ou un TSA plus particulièrement, les OC sont perçus comme une deuxième famille, un milieu de vie, un « chez lui »; en effet, l'interférence avec les autres membres est un des éléments porteurs de solutions à un niveau individuel comme collectif. Le sentiment d'appartenance a un effet réconfortant, il développe la confiance et est un tremplin pour le développement de nouvelles compétences ; le sentiment d'appartenance diminue la solitude et l'isolement ; pour certaines personnes, l'OC est un lieu où on se répare d'expériences difficiles, un partage avec d'autres très réconfortant en même temps que rassurant; pour les personnes qui vivent avec une déficience, surtout pour les personnes avec de plus gros défis, la vie en groupe est un puissant stimulant et une occasion de plaisir; le sentiment d'appartenance contribue à faire des membres motivés, engagés et souvent plus heureux.

Concernant les personnes, les moyens privilégiés par les OC pour développer le sentiment d'appartenance consistent d'abord en une variété d'activités et sont plutôt de nature ludique. Les activités en groupe sont privilégiées. Si l'on en croit les OC, ils sont tous familiers avec les divers éléments d'une intervention de groupe qui permettent aux participants d'être à l'aise.

En ce qui concerne **les familles**, le sentiment d'appartenance n'est pas aussi important, voire pas toujours présent, mais les OC n'en font pas une condition. Ils sont flexibles, prennent les familles telles qu'elles sont avec leurs besoins et répondent avec les moyens qu'ils se sont donnés. L'appartenance s'offre, mais on préfère qu'elle s'installe. On veillera à ce que les familles membres soient à l'aise et partagent avec d'autres. Il n'y a pas de pression à la création d'autres projets que ceux de l'OC ni à l'engagement dans la vie de l'OC.

Tous les groupes ont des bénévoles, parfois beaucoup, qui jouent toutes sortes de rôles, et avec lesquels ils semblent développer des liens très positifs. Les bénévoles jouent des rôles importants dans la qualité des liens et le sentiment d'appartenance.

Le développement du sentiment d'appartenance a des liens avec l'établissement d'un lien de confiance, et donc avec la continuité et la stabilité de l'OC. Maintenir des équipes stables devient donc le souhait de tous les OC, ce qui peut s'avérer difficile compte tenu des financements réduits et parfois instables des OC. Le sentiment d'appartenance est plus facile à développer avec un organisme de petite taille et avec une fréquentation quotidienne des membres. L'appartenance a plus à voir avec le nombre d'années de fréquentation de l'OC qu'avec l'âge de la personne, avec une réponse adéquate aux besoins et une présence assidue aux activités.

En définitive, les OC considèrent leurs liens humains et empathiques comme une de leurs caractéristiques et sont conscients du rôle de substitut de milieu de vie qu'ils jouent, c'est-à-dire bien plus qu'un dispensateur de services.

L'appréciation que les OC font du rôle qu'ils jouent auprès des personnes ayant une DI ou un TSA et auprès des familles :

Parmi les membres ayant une DI ou un TSA:

Ce sont 75% ou plus des membres :

| | |
|--|------|
| Qui ont un lien ponctuel sans attachement particulier | 1 OC |
| Qui ont un lien significatif avec l'OC | 6 OC |
| Pour qui l'OC est son lieu de prédilection pour la majorité de ses activités préférées | 7 OC |
| Pour qui l'OC est très important dans sa vie comme lieu de sécurité | 5 OC |
| Pour qui l'OC est un milieu de vie avec sentiment d'appartenance | 5 OC |
| Qui sont intéressés à s'engager dans les tâches ou les fonctions de l'OC | 2 OC |

Entre 5 et 7 OC ont 75% et plus de leurs membres qui ont un lien significatif avec l'OC allant du lieu des activités, du maintien de la sécurité, au lieu d'appartenance.

Pour les familles

Ce sont 75 % ou plus des familles

| | |
|---|------|
| Qui ont un lien ponctuel et utilitaire avec l'OC | 3 OC |
| Qui ont avec l'OC un lien significatif ou régulier comme référence et lieu d'information | 3 OC |
| Qui ont avec l'OC un lien régulier pour de l'aide ou du soutien | 3 OC |
| Qui utilisent l'OC comme référent habituel pour des conseils ou des échanges avec d'autres parents | 2 OC |
| Pour qui l'OC est indispensable pour maintenir la famille la tête hors de l'eau | 1 OC |
| Pour qui l'OC est un lieu d'engagement (bénévolat, défense des droits ou responsabilités dans l'OC) | 1 OC |
| Qui manifestent un attachement à l'OC | 5 OC |

Ici les items reçoivent des taux d'assentiment plus égaux. Même si un nombre important de familles ont besoin d'aide et de soutien, le nombre des OC pour lesquels ce sont plus de 75% des familles qui sont dans cette situation est plus rare. La dépendance des familles est moins élevée que celle des personnes, ce qui est compréhensible. Enfin pour 5 OC, plus de 75% des familles manifestent un attachement à l'OC.

Des organismes qui se veulent d'une nature différente du RSSS

L'insistance à se différencier du RSSS est plus forte que jamais, peut-être parce que le RSSS est de plus en plus un mal aimé, mais aussi dans le but de se définir, voire se démarquer.

Notamment les OC ont beaucoup de marge de manœuvre dans la **définition de leur mandat**, peuvent se choisir des missions ciblées, et en rapport avec leur lecture de la réalité et de leurs besoins. De son côté, le RSSS est défini par la loi et ses textes réglementaires, qui définissent le contenu de leur champ de compétence, et de plus en plus les modalités d'organisation des services. Le RSSS finit par être perçu comme un système rigide qui ne peut plus répondre aux besoins.

Les OC semblent conclure que le RSSS, avec toutes les coupures qu'il a subies, est de plus en plus **absent de l'intégration sociale**. Même si les OC ne se décrivent pas comme des champions de l'inclusion, ils se sentent assez seuls dans cette approche et peu aidés par la majorité des réseaux qui ont tous enlevé leurs ressources professionnelles pour ce faire.

Les OC se démarquent clairement sur leur **approche** qui s'appuie sur une **vision large des problématiques**. Alors que le RSSS tente par tous les moyens de circonscrire les interventions dans le temps et dans des besoins réduits au maximum (épisodes de services), les OC se décrivent comme porteur d'une approche humaine qui tient compte de l'ensemble des besoins de la personne. Ils mettent la dimension temps comme une condition essentielle de leur intervention.

Les OC se perçoivent comme beaucoup **plus créatifs que le RSSS**, avec des solutions souples. Ils sont conscients que cela tient à leur structure plus petite et au fait qu'ils échappent à toute la contrainte organisationnelle du RSSS. Ils tiennent à leur liberté et à leur créativité. Ils sont conscients de leur force à ce niveau et c'est souvent ce qu'ils ne veulent pas compromettre avec des ententes de services.

Les OC décrivent **leur réseautage dans la communauté** comme une force. Clairement, ce dernier témoigne de leur enracinement dans la communauté en même temps qu'il facilite leur travail d'inclusion sociale.

Les OC ont une piètre considération des **partenariats** que le RSSS établit, alléguant que ce dernier ne reconnaît qu'un partenariat de sous-traitance. Ils le voient comme difficilement capable d'établir des liens d'égalité ou de coopération. Ils se sentent peu respectés par le RSSS et mis dans l'impossibilité de travailler de concert avec lui pour le bien des usagers.

Les OC continuent à attendre que le RSSS joue son rôle. Ils n'envient pas du tout son positionnement. Malgré tout, faute pour le RSSS de remplir son mandat, de plus en plus d'OC établissent le leur dans des champs qui sont reconnus pour être ceux du RSSS. De complémentaires qu'ils étaient, ils finissent par donner des services identiques avec une approche différente, tout en restant précautionneusement fidèles à la tradition communautaire et sans grand financement. Leur expansion va vers la dispensation de services plus que vers la défense des droits et l'éducation populaire. Un équilibre qui s'en va où?

Bien qu'en diminution, les OC continuent à s'identifier à des organismes **d'éducation populaire**, axés sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des familles. Le RSSS n'est pas indifférent au développement de l'autonomie des personnes, ni à leur capacité et leur droit de faire des choix, mais cela ne suffit pas pour créer un point commun avec les OC, notamment parce que quand ils travaillent ensemble, c'est dans une optique de sous-traitance; le RSSS est plus intéressé par le nombre de places fournies par les OC que par leur choix d'approches. Quant à l'empowerment communautaire et collectif, il est rarement dans la mire du RSSS, encore moins la défense collective des droits.

Les OC se présentent comme entretenant des **liens beaucoup plus empathiques que le RSSS**, en raison de leurs plus petites structures, de leur flexibilité, mais aussi de leur engagement et leur intérêt pour les personnes. Les OC pensent que l'organisation actuelle du RSSS nuit à la qualité des liens des intervenants avec les usagers. Ils offrent avec succès un milieu de vie à un certain nombre de personnes, ce qui ne semble plus possible avec le RSSS.

Bref, il n'y a pas beaucoup de bonnes raisons pour les OC de vouloir s'approprier le rôle du RSSS. Les OC préfèrent de loin leur liberté de manœuvre et leur sentiment d'être utiles. S'ils ne désirent pas s'approprier les responsabilités du RSSS, ils sont mis devant le fait accompli de recevoir tous ceux que le RSSS ne veut plus, jouant beaucoup plus que le rôle d'organisations complémentaires.

En conclusion :

Les organismes membres du CRADI présentent toutes les caractéristiques de l'action communautaire autonome, telles que décrites dans la politique de l'action communautaire autonome avec une profonde adhésion à la lutte contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion. Les OC se veulent enracinés dans la communauté, ayant une vision globale des problématiques, orientées sur la transformation sociale, avec un point fort sur les pratiques alternatives et la créativité. Ils sont conscients et fiers de leur expertise.

La défense collective des droits est présente dans leur pratique dans la mesure où cette dernière leur permet d'actualiser plusieurs de leurs caractéristiques, en restant cependant à une place plus que discrète. Certains aspects fondamentaux de l'action communautaire, même s'ils sont encore présents, semblent davantage battre de l'aile, notamment l'Éducation populaire et le fonctionnement démocratique.

Les OC se démarquent par leurs relations humaines et empathiques, et ce d'autant plus que le RSSS en est de plus en plus dépourvu. Ils constituent des milieux d'appartenance et de vie significatifs pour de nombreuses personnes, d'autant plus que l'intégration sociale ne progresse pas vite, voire pas du tout pour l'instant.

Rien n'indique que les OC tentent de ressembler au RSSS ou en vouloir avidement les mandats. Ils jouent passablement dans les mêmes eaux, mais préfèrent rester dans la position de deuxième filet de sécurité.